



PIERRE GESTION ET CONSEILS

Barème d'honoraires

● CESSION ENTREPRISE

PRIX DE VENTE	POURCENTAGE DE COMMISSION HT*
< 200 000 €	10 %
200 000 € à 500 000 €	8 %
500 000 € à 2 000 000 €	6 %
2 000 001 € à 5 M.€	5 %
> à 5 M.€	4 %

Honoraires minimum de 10 000 € HT, Honoraires à la charge de l'acquéreur*

● CESSION DE FONDS DE COMMERCE

10% HT* du montant de la cession

Honoraires minimum de 10 000 € HT, Honoraires à la charge du Cessionnaire*

● LOCATION

PRESTATION	POURCENTAGE DE COMMISSION HT*
Location pure	15 % HT du loyer annuel (charge preneur) + 15 % HT du loyer annuel (charge bailleur)
Location avec Pas de porte/Droit d'entrée	Valeur la plus haute entre 8,33 % du montant et 10 % du loyer triennal

*Honoraires minimum de 10 000 € HT**

Prestations non incluses dans nos honoraires de location :

- rédaction de l'état des lieux
- rédaction du contrat de bail

* Honoraires indiqués hors taxes, TVA au taux de 20% en sus.

Pierre Gestion et Conseils

Batiment A -

155 Rue Paul Langevin
13290 AIX EN PROVENCE

Restez en contact

T : 04 84 49 64 51
Mob: 06 67 39 78 91
@: contact@pierregestionconseils.fr
pierregestionconseils.fr

S.A.S au capital social de 10.000 €
SIREN 900 945 072
CPI 1702 2021 000 000 014
RCP et Garantie Financière ALLIANZ
Police n°41543943.